



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2017.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 02 Octobre 2017.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 2 Octobre 2017 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Commission développement économique (18/10) – bilan sur les aides versées aux entreprises – convention avec la Région signée en septembre (14 projets avec avis favorable) – Projet implantation voirie ZA Bourgueil en lien avec la nouvelle zone en construction – vente d'un atelier relais à Benais – mise en avant sur l'attractivité du territoire avec des projets liés entre tous les acteurs économiques du département.
 - * Conférence des Maires (19/10) – débat sur les attributions de compensation reversées aux communes.
 - * Conférence des Maires (06/11) – réglementation sur les distances des poteaux d'incendie – nouvelle cartographie en cours élaborée par le SDIS en fonction des précisions apportées par les communes sur les poteaux et les points d'eau recensés (piscines, mares : conventions avec les particuliers) – projet d'établissement d'un schéma communal avec l'aide de l'ADAC sur une période de 10 ans.
 - * Visite logement PALULOS (ancienne gare) par la CCTOVAL (19/10) – projet de prise en charge de certains travaux par la Communauté de Communes avant de restituer le logement à la commune – réflexion à mener sur l'avenir du logement – subventions possibles dans le cadre de travaux d'isolation.
 - * Conseil Communautaire (24/10) – vente de terrains à la commune de Chouzé Sur Loire – convention cadre relative au suivi de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 – création d'un poste de contractuel (animateur Natura 2000) – adhésion à l'ADAC – dossiers de prêts Initiative Touraine DEVELOPPEMENT – avis favorable pour une aide à l'immobilier d'entreprise – acquisition d'une parcelle de terrain privé sur la Zone d'Activités de Bourgueil – convention avec l'Association La Douve pour le versement de la subvention annuelle.



- * Groupe de travail suivi de travaux eau/assainissement (27/10) – réhabilitation du château d'eau de Continvoir (entreprise TRASO – 127 847 € HT) divers travaux canalisation eau potable 2016 (entreprise HUMBERT – 304 779 € HT) – travaux canalisation eau potable 2017 (montant prévisionnel : 850 000 € HT) – travaux extension capacitaire de la STEP de Restigné – travaux assainissement programme 2017 (remplacement canalisation à Saint-Patrice – traitement H2S poste de refoulement à Benais et à Saint-Patrice).
- * Commission communication (07/11) – choix maquette nouveau site internet pour une mise en ligne début 2018 – signalétique de l'ensemble des bâtiments à l'image de la CCTOVAL – réflexion sur la mise en œuvre de panneaux Patrimoine Mondial de l'Unesco aux entrées d'agglomération – projet de témoignages autour de certaines actions sur le territoire (achat petit matériel pour spot web radio et vidéos courtes à mettre sur le site web).
- ☞ Adopte le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sur le transfert de zones d'activités à la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire.

BATIMENTS - CIMETIÈRE :

- ☞ Entend la lecture du rapport du contrôle de 51 extincteurs dans les bâtiments communaux et les véhicules dressé par la société SICLI et accepte un devis de ladite société d'un montant de 473 € TTC pour la fourniture d'extincteurs supplémentaires (classe CP – ancienne gare – bibliothèque – grange sise rue du Docteur Verneau – ancienne poste).
- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 20 octobre – acceptation du devis de l'entreprise OUDIN d'un montant de 5 198 € TTC pour la fourniture et pose d'un escalier en bois pour accéder du commerce au logement.
- ☞ Réceptionnera le 8 novembre les travaux de pose de 5 persiennes par l'entreprise RICHER Alain pour un montant de 3 182 € TTC dans le logement de l'école Germaine Héroux.
- ☞ Est informé de la réalisation de travaux de correction acoustique dans le local de la cantine scolaire (société T.C.A - 3 399 € TTC) – réception des travaux fixée au 8 novembre.
- ☞ Accepte le devis de M. RICHER Alain pour le remplacement de la porte de l'Agence Postale pour un montant de 2 256 € TTC et le devis de la société SOGEPI-SERVIBOIS d'un montant de 2 603 € TTC pour une campagne de capture de pigeons sur une période de 4 à 5 mois.
- ☞ Est informé que, suite à l'acquisition de nouvelles tables, les anciennes tables de la Salle Pierre Desproges ont été stockées dans la grange rue du Docteur Verneau pour une mise à dispositions aux associations demandeuses ; cette mise à dispositions sera mise en œuvre au fur et à mesure des demandes (registre à instaurer et remise des clés aux associations).



- ☞ Charge le Maire de relancer l'entreprise BILLON par courrier recommandé avec accusé réception concernant le démarrage des travaux de l'Eglise (pilier portail Eglise suite à sinistre du 3 avril 2017).
- ☞ Charge M^{me} GALET Florence de relancer les Pompes Funèbres Générales de Chinon, les PF LE ROUZIC et LEYLAVERGNE pour un devis relatif à la dépersonnalisation de certains monuments repris par la commune en 2016 et examinera lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal les différents tarifs de vente proposés par la commission pour certains de ces emplacements munis d'un caveau et/ou d'un monument.
- ☞ Est informé de la phase finale de la procédure de reprise des concessions constatées à l'état visuel d'abandon ; un 2^{ème} et dernier constat est fixé au mercredi 15 novembre à 9h au cimetière en présence du groupe ELABOR, en charge du dossier.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Entend le compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre – élections des parents d'élèves (4 parents élus – taux de participation de 25%) – point sur les effectifs (14 PS / 9 MS / 13 GS / 10 CP) – point sur la scolarisation des enfants porteurs de handicaps – PPMS risques majeurs – point sur le règlement intérieur et l'organisation du temps scolaire – activités et projets de classes en cours et à venir : piscine pour les GS/CP au printemps – visite mensuelle à la bibliothèque Jacques Prévert – cours de musique dispensés par Marie KERGAL le vendredi matin durant une demi-heure dans chacune des deux classes – école et cinéma – action PNR pour les 2 classes en mai 2018 – élevage d'escargots pour les 2 classes – marché de Bourgueil avec projet sur l'alimentation au printemps 2018 pour les PS/MS – projet journée Cirque à l'Ecole – projet « autour de la danse » à Avoine en mai 2018 – participation éventuelle à la journée de l'Europe le 15 mai 2018 – sortie de fin d'année en juin 2018 – manifestations prévues (marché de Noël le vendredi 15 décembre à 18h – carnaval dans les rues en 2018 – fêtes des écoles le 16 juin 2018) – point sur les travaux sollicités par l'équipe enseignante.
- ☞ Décide d'adopter le nouveau règlement intérieur de la cantine scolaire après avoir procédé au retrait de la clause suivante : « *en cas de grève des enseignants, si le Service Minimum d'Accueil est instauré, les repas ne seront pas déduits* » ; afin de limiter les effectifs présents à l'école lors du service minimum d'accueil assuré par les deux ATSEM, les familles sont habituellement encouragées à garder leur enfant à leur domicile. Ainsi seul sera facturé le prix du repas pour les enfants présents.

PERSONNEL :

- ☞ Transmet au Centre de Gestion d'Indre et Loire, pour avis du Comité Technique Paritaire, le projet de délibération portant sur l'institution



du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à compter du 1^{er} janvier 2018.

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 6 octobre (point sur les travaux en cours et à venir).
- ☞ Est informé de la visite des services du Centre des Archives Départementales du 12 octobre afin de faire le point sur l'archivage de la commune ; le rapport de cette visite sera adressé prochainement.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion d'information du 13 octobre portant sur la Validation des Acquis par Expérience dans le cadre du Contrat d'Avenir (présentation du processus : entretien individuel, dossier de candidature, dossier de présentation, entretien devant le jury).
- ☞ Décide d'augmenter le temps de travail de M^{me} LETIENNE Nadège, employée au sein de la cantine scolaire sur une base de 18.15/35^{ème} à compter du 1^{er} décembre 2017 (actuellement, le temps de travail hebdomadaire annualisé est fixé à 17.30/35^{ème}).
- ☞ Prend acte du rapport de visite du 15 septembre de l'apst37 (santé au travail).
- ☞ Est informé que les entretiens professionnels 2017 seront programmés au cours des semaines 48 et 49.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de chantier de la station d'épuration du 4 octobre et les divers comptes-rendus de chantier de renforcement de la digue.
- ☞ Décide de ne pas modifier le lieu d'implantation des colonnes de tri situées rue des Déportés ; des nouvelles colonnes seront mises en place par le SMIPE en remplacement de celles existantes et l'emplacement sera déterminé en présence de la commission lors de la livraison des dites colonnes.
- ☞ Déploire les nombreuses micro-coupures électriques subies par les administrés depuis plusieurs mois ; une rencontre a eu lieu avec M. SCOUPPE (Enedis) afin d'échanger sur le sujet ; des travaux sont en cours (élagage des arbres sur certaines propriétés privées – projet de travaux de renforcement de sécurisation à la Grand'Maison) ce qui pourrait enrayer les micro-coupures.
- ☞ Dresse le bilan de l'exercice inondation Val d'Authion du 9 au 11 octobre organisé sur la commune de concert avec les services de la Préfecture ; un débriefing sera programmé prochainement par les services Préfectoraux.
- ☞ Entend la lecture d'un courrier adressé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Indre et Loire portant sur la décision préfectorale de fixer définitivement à 400 mètres (au lieu des 200 mètres préconisés dans l'arrêté du 27 mars 2017 pour lequel la majorité des Maires avaient émis un avis défavorable) la distance maximale du premier point d'eau incendie par rapport aux habitations



individuelles d'une surface inférieure ou égale à 250 m² et isolées de 5 mètres de tout autre bâtiment. Le Conseil d'Administration du SDIS a donc décidé de modifier, en ce sens, le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 6 novembre avec le Conseil Départemental concernant l'avancement sur le devenir du Bois Chétif (concertations du CD37 avec les agriculteurs, entretien des parcelles).

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Réceptionne les travaux fossés (3 480 € TTC) et fait le point sur les travaux de voirie dans le cadre du groupement de commandes (quelques remarques sur la rue du Renard – travaux restant à réaliser devant le n°21 de la rue des Bruns).
- ☞ Communiquera au service eau/assainissement les plans concernant les projets de travaux voirie pour l'année 2018.

FINANCES :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission du 2 novembre – premier point sur les projets d'investissement 2018 ; une nouvelle réunion de la commission est fixée le 10 novembre à 14h30 en présence de M^{me} RUBIO.
- ☞ Décide de créer une opération « AGENCE POSTALE » et de procéder à divers virement de crédits en section investissement afin d'ajuster les crédits inscrits au budget primitif 2017 comme suit :

Opération	Libellé	Dépenses (-)	Recettes (+)
275	Commerce	10 450 €	
284	Aménagement Centre Bourg (Tr.2)		7 300 €
293	Bâtiments scolaires		3 150 €
289	Terrain de camping	2 260 €	
301	Agence Postale (nouvelle opération)		2 260 €
295	Tracteur et broyeur	3 500 €	
293	Bâtiments scolaires		3 500 €
	Total	16 210 €	16 210 €

- ☞ Entend la lecture du courrier adressé par le Conseil Régional concernant la confirmation de l'attribution d'une subvention (revue à la hausse) d'un montant de 103 000 euros concernant les travaux d'aménagement du Centre Bourg suite à la décision de la Commission Permanente de la Région du 13 octobre 2017.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Approuve le principe de dissolutions du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents d'Indre et Loire (SICALA)



suite à la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

- ☞ SMIPE (04/10) – exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2018 pour trois établissements à usage commercial – modification des zonages concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères – mise en place du RIFSEEP – avancement projet centre de tri (SIVERT) – participation au Téléthon 2017.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 5 octobre portant sur la valorisation économique du bois bocager des confluences Loire-Indre et Loire-Vienne.
- ☞ Accepte la modification des statuts du SIACEBA, les modalités de partage de l'actif et du passif de l'ex SIELA entre le SMBAA et le SIACEBA, le reversement par le SMBAA au SIACEBA des contributions 2015 et 2016.
- ☞ ASSAD (24/10) – point sur les effectifs (personnel et personnes bénéficiaires) et rappel sur le fonctionnement de l'association.

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Est informé que le Congrès des Maires à Tours aura lieu le 30 novembre (inscriptions en cours).

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} GALET Florence fait un dernier point sur l'organisation de la Saint Martin le 9 novembre sur les quais.
- ☞ M^{me} LE THEPAULT Françoise informe l'assemblée de la fermeture annuelle de l'étang des Gravets à compter du 19 novembre.
- ☞ M^{me} GANDRILLE Christine invite les membres du Conseil Municipal et la population à assister à la soirée irlandaise organisée par l'Harmonie Benais-La Chapelle le samedi 2 décembre, Salle Pierre Desproges (entrée libre).
- ☞ M^{me} JAMMET Danielle rappelle que la soirée dansante organisée par le Comité de Jumelage aura lieu le samedi 25 novembre (réservations avant le 16 novembre).

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h55.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 4 décembre 2017 à 20h, salle de la Mairie.**